CADRE PERMANENT DE CONCERTATION DE LA FEMME CONGOLAISE

(CAFCO)

Siège : Boulevard du 30 juin, Immeuble Ministère du Travail et Prévoyance Sociale Kinshasa/Gombe

E-mail: cafcordc2005@yahoo.fr; cafcordc@gmail.com
Tel : (243)99 99 25 694
(243)81 46 76 051

CAHIER DES CHARGES DE LA FEMME CONGOLAISE

KINSHASA

SEPTEMBRE 2016

CAFCO-RDC

Sommaire

1. Analyse Contextuelle
   1.1. Contexte sociopolitique
   1.2. Participation politique de la femme et égalité des sexes
   1.3. Bonne gouvernance et équité
2. Participation au Dialogue National Politique Inclusif
   2.1. Processus électoral
   2.2. Fichier électoral
   2.3. Sécurité des élections
   2.4. Financement des femmes par les élections
3. Recommandations

CAFCO- RDC

I. ANALYSE CONTEXTUELLE

1.1. Contexte socio-politique

Depuis plus de deux décennies, l'insécurité perdure dans l'Est de la République Démocratique du Congo avec des tueries et violences de toutes sortes, spécifiquement des violences sexuelles et basées sur le genre. Cette insécurité provoque les déplacements massifs des populations et plusieurs personnes se trouvent refugiées dans les pays voisins sans accès aux besoins élémentaires.

Jeune Démocratie, la RDC a organisé deux scrutins en 2006 et 2011 dont l'issu n'a pas favorisé un climat politique apaisé. En effet, plusieurs faiblesses dans l'organisation ont été reconnues par différents acteurs.
Par ailleurs, la non application de certaines dispositions fondamentales de la constitution notamment : les arriérées électorales de 2006 et 2011, le retard dans l'organisation des scrutins de 2016, les violations et /ou les restrictions des droits humains et des libertés fondamentales alimentent des inquiétudes aussi bien au niveau national qu'international.
En outre, l'interprétation des articles relatifs au mandat du Président de la République, chef de l'Etat divise la classe politique.

Le pouvoir en place a organisé les concertations nationales en 2013 afin d'assainir le climat politique dans le pays. Malheureusement, plusieurs résolutions pertinentes n'ont pas été appliquées.
En outre les prises de position des parties prenantes au Dialogue National Politique Inclusif, convoqué par le président de la République, son format et même le statut du facilitateur nommé par l'Union Africaine n'ont pas suffi à apaiser l'environnement politique.
Les femmes de la République Démocratique du Congo réunies au sein du Cadre Permanent de Concertation de la Femme Congolaise, CAFCO en sigle, ont évalué la situation de la femme congolaise au cours des dernières années. Leur constat est amer.
En effet, la situation de la femme congolaise n'a pas beaucoup évolué. Bien au contraire, elle semble avoir périclité surtout dans le contexte de conflits armés que le pays connait.

CAFCO-RDC

Cette situation par ailleurs, perdure alors que depuis 2000, le pays a souscrit à plusieurs accords internationaux, régionaux et sous régionaux et en a ratifié un bon nombre.
Dans le souci d'assurer la mise en œuvre de ces différents instruments, le pays, a promulgué des lois, élaboré des stratégies nationales ainsi que des mécanismes de mise en œuvre en faveur de la promotion des droits de la femme.

A. Au point national

La Constitution de la transition de 2003, qui prônait la « représentation significative de la femme » et celle du 18 février 2006 en ses articles 12, 13, 14,15, prévoient la non-discrimination et le principe de la parité homme/femme ;

La loi 06/18 et 06/19 du 20 juillet 2006 sur les violences sexuelles ;
La loi 08/011 du 14 juillet 2008 portant protection des droits des personnes vivant avec le VIH/Sida et les personnes affectées ;
La loi 09 du 10 janvier 2009 portant protection de l'enfant en RDC ;
Un Ministère du Genre a été instauré en 2003 pour la promotion des droits des femmes et des enfants ;
La Loi sur le financement des partis politiques pour l'alignement des femmes sur leur liste ;
La loi portant modalité d'application des Droits de la femme et de la parité homme-femme d'août 2015 ;
En sus, nous relevons différentes stratégies nationales : La politique nationale genre de 2009 ;La stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre ; La stratégie nationale d'intégration du genre dans les politiques et programmes de développement de 2009 ;
Le gouvernement de la RDC a mis en place les différents mécanismes de suivi des recommandations des résolutions tels que :

- Le plan d'action national pour la mise en œuvre de la Résolution 1325 du conseil de sécurité des Nations Unies sur la femme, la paix et la sécurité ;
- La mise en place d'un comité de pilotage de la 1325 ;
- La création de l'Agence de lutte contre les violences faites aux femmes (AVIFEM) ;
- La mise en place d'un fonds national pour la promotion de la femme et la promotion de l'enfant (FONAFEN) ;

CAFCO-RDC

- le Centre Régional de Recherche et de Documentation de la Femme, le Genre et la Construction de la Paix dans la Région des Grands Lacs (CRRDFGCP/RGL).

B. Au plan international

Les Nations Unies de leur côté, ont pris plusieurs résolutions dont les Résolutions 1325 ; 1820 ; 2090 ; 2277, sur la participation politique de la femme.

Au niveau régional, l'Accord-Cadre d'Addis Abeba du 24 février 2013 a permis de fixer les engagements de la RDC et des autres parties prenantes pour le retour de la paix en RDC et dans la Région des Grands Lacs. L'Accord Cadre n'a pas eu d'effets sur la situation sécuritaire à l'est de la RDC et dans les pays voisins.

L'Accord Cadre reste mal connu de la communauté congolaise en général mais encore moins connu des femmes. Cet accord n'a pas respecté la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies moins encore la dimension genre.

1.2. Participation Politique de la Femme et Egalite des Sexes

La promulgation de la Constitution de la 3ème République adoptée par référendum populaire en 2005, a permis la tenue des deux dernières élections de juin 2006 et de novembre 2011. Ces élections ont abouti notamment à la mise en place de différentes institutions de la République.

Cependant, le constat est que les femmes ont obtenu de faibles résultats à ces deux scrutins. Ainsi, nous pouvons noter qu'actuellement les statistiques de la représentation des femmes au sein des institutions se présentent comme suit : 1 femme sur 26 Gouverneurs de provinces, soit 3,8 % ; 50 femmes sur 500 députés nationaux, soit 10% ; 5 femmes sur 120 sénateurs, soit 4,1 % ; 43 femmes sur 632 députés provinciaux, soit 6,8%.

Pour rappel le cycle électoral (11 scrutins) comprenait également les élections locales, municipales, urbaines, qui n'ont pas été organisées par la CENI. Les élections provinciales de 2011 sont aussi toujours à organiser avec conséquence sur les élections des sénateurs et gouverneurs.

La participation de la femme bien que considérable ne s'est pas soldée par des résultats conséquents.

Au regard de ces statistiques, nous constatons que la participation de la femme reste faible malgré les différents instruments juridiques cités ci-haut sur la participation politique de la femme. Pour que la République Démocratique du

CAFCO-RDC

Congo honore ses engagements, et corrige cet état de choses, les femmes congolaises proposent ce qui suit :

1. Loi Electorale

La révision de l'article 13 portant sur la composition des listes électorales afin de prévoir des mesures contraignantes pour celles qui n'alignent pas les femmes en rang utile conformément à la Constitution et à la Loi sur la mise en œuvre de la parité homme-femme et des droits de la femme ;
L'article 40-43 sur le système des témoins qui défavorisent les femmes sans trop de moyens;
Les femmes congolaises ont porté plusieurs amendements à la Loi Electorale dont les éléments essentiels sont repris dans leur proposition de Loi Electorale amendée

2. Loi sur le financement des partis politiques

La mise en application effective de l'Art.3 point 5 sur la prise en compte de la parité sur les listes.

1.3 Bonne Gouvernance et Equité

Les femmes sont peu nombreuses dans les comités locaux de développement et souvent à titre de bénévole. Leurs efforts sont louables mais ne sont pas valorisés et faiblement documentés. Les Conseils nationaux, Conseils provinciaux et Conseils locaux qui aident la femme à participer à la gestion de leur entité, constituent un apprentissage à la gouvernance et au processus de redevabilité.

Ces structures devraient constituer des cadres de renforcement de capacités, de l'exercice de la gouvernance et de la redevabilité. Elles devraient constituer aussi des incubateurs pour l'émergence du leadership féminin à tous les niveaux.

Le pays a mis en place un mécanisme de redevabilité officiel organisé en 15 groupes thématiques[1]. Malheureusement, on note une faible appropriation nationale et un disfonctionnement interne du mécanisme. Cependant, il est

[1] (i) Groupe thématique armé, (ii)Groupe thématique police, (iii)Gouvernance administrative et politique, (iv)Gouvernance économique, (v) justice et DH, (vi)Climat des affaires et Partenariat Public Privé, (vii) Agriculture développement rural et dynamique communautaire, (viii)Mines et hydrocarbure, (ix)Infrastructure/transport/NTIC et habitat, (x) Education/recherche scientifique culture et art , (xi) Sante/VIH/SIDA, (xii) Environnement eaux forets changement climatique, (xiii) Genre et violences basées sur le genre, (xiv) Gouvernance local et décentralisation, (xv) Protection Sociale.

CAFCO-RDC

souhaitable que ces mécanismes soient décentralisés à tous les niveaux afin que la redevabilité soit effectivement pilier de la gestion axée sur le résultat de développement.

La lutte contre la corruption

Malgré la mise en place de mécanismes de lutte contre la corruption à savoir la CENAREC, la nomination du conseiller spécial du chef de l'Etat en matière de bonne gouvernance , de lutte contre la corruption et du blanchiment des capitaux et du financement du terrorisme, la société reste gangrener par ce fléau[2].

La lutte contre l'impunité

Le pouvoir judiciaire doit assurer la neutralité dans le traitement des dossiers à tous les niveaux. Les femmes congolaises saluent les avancées en matière de la répression et la prévention des violences sexuelles et violences basées sur le genre. Cependant, elles déplorent la persistance de l'impunité des auteurs par les juridictions en place. Le rapprochement des juridictions de la population, la lutte contre la corruption, la célérité dans le traitement des dossiers et le lancement de la campagne « Tolérance zéro » immédiat contribueraient fortement à réduire les cas de violences dans tous les milieux en conflits.

La Cour Constitutionnelle, gage de sérénité pour le traitement des contentieux électoraux, n'a pas pris en compte la dimension genre dans sa composition, aucune femme sur les neuf membres.

La mise en œuvre des Objectifs du Développement Durable

La RDC, comme tous les pays membres des Nations Unies, est partie prenante des Objectifs de Développement Durable (ODD) depuis 2016.

Par conséquent, le gouvernement de la RDC doit vulgariser et mettre en œuvre de manière effective la feuille de route adoptée par le pays. Pour cela, elle doit élaborer et valider un Plan National Stratégique de Développement (PNSD), sensible au genre et allouer à ce plan un budget qui prend en compte les besoins spécifiques de la femme en priorisant les objectifs 1-6 qui

[2] Comité National de Coordination de la Lutte Contre la Corruption, Observatoire CEP

CAFCO-RDC

prennent en compte les questions de pauvreté et les inégalités entre les différentes catégories de la population notamment les femmes.

La société civile et les partis politiques doivent faire le suivi de la mise en œuvre des ODD par le gouvernement et se rassurer que la population est suffisamment informée pour faciliter son appropriation.

Constituant la majorité de la population rurale, les femmes doivent être davantage impliquées dans les différentes réformes engagées par le pays, notamment dans la révisitation et/ ou l'édiction des lois sur la décentralisation.

II. Dialogue National Politique Inclusif(DNPI)

2.1. Processus Electoral

L'organisation des élections dans les délais prévus dans la Constitution issue du Pacte Républicain de Sun City, permettra d'apaiser le climat sociopolitique prévalant actuellement, afin de consolider la paix et la démocratie en RDC.

Face à l'éventualité de la non organisation des élections dans le délai constitutionnel et aux enjeux politiques qui en découleraient, CAFCO craint de voir la femme être marginalisée dans le processus de recherche des solutions. Ainsi, CAFCO au Dialogue National Politique Inclusif, exige que l'approche genre prime dans les discussions et la prise des résolutions finales des assises.

2.2. Fichier Electoral

Le CAFCO pense que les femmes sont les plus grandes bénéficiaires du fichier électoral.

Cependant, la non révision du fichier électoral va non seulement laisser en marge un grand nombre de femmes et de filles potentiellement candidates et électrices mais aussi faire persister un climat de méfiance entre les différentes parties prenantes quant à la crédibilité de ce fichier.

De ce fait, le CAFCO est convaincu que la révision du fichier électoral lèvera toute équivoque sur tous les points précités.

La crédibilisation du fichier électoral constitue le gage des élections démocratiques, libres, transparentes incitant plus de femmes à se porter

CAFCO-RDC

candidates, à aller voter utiles, à œuvrer soit comme témoins des partis politiques soit comme observatrices.

2.3. Sécurisation des élections

La sécurisation des élections demeure une question cruciale. Elle n'a pas la même ampleur dans les villes que dans le milieu rural surtout dans l'est de la RDC où les forces négatives sont toujours actives.

Dès lors l'exercice de participer au processus électoral devient périlleux pour tout un chacun plus particulièrement pour la femme et la fille qui risquent leur vie par une exposition permanente aux violences sexuelles et plus celles basées sur le genre.

Il y a un risque énorme de voir les femmes face au défi sécuritaire s'abstenir de participer au processus électoral.

Il y a donc lieu de mettre en place des mesures adéquates pour pallier cette situation.

2.4. Financement des femmes pour les élections

Le financement des femmes pour les élections reste un grand cheval de bataille dans notre pays. Il va s'en dire que les ressources des femmes de la RDC demeurent faibles.

Néanmoins, œuvrant dans les partis politiques, cette question ne devrait pas se poser. Hélas, force est de constater qu'elles ne bénéficient d'aucune subvention quand bien même minime de la part de leurs formations politiques.

Cet état de chose est dû généralement à la non subvention des partis politiques mais particulièrement à la non prise en compte de la dimension genre.

Cela a pesé sur l'augmentation de femmes candidates. Raison pour laquelle nous estimons que si les femmes candidates bénéficient d'une subvention, il y aura augmentation du nombre de femmes candidates.

C'est pourquoi nous pensons que la subvention des femmes candidates doit être inscrite clairement dans les politiques du processus électoral afin d'éviter que certaines femmes potentiellement candidates n'aient pas accès à cette subvention.

CAFCO-RDC

Au regard de ce qui précède, les femmes congolaises inscrivent leur participation au Dialogue National Politique Inclusif comme suit : La crispation du climat politique actuel causée par l'impasse du processus électoral suscite l'inquiétude des femmes et surtout celles de la base dont le vote est sollicité.

Elles souhaitent en plus des sujets retenus à l'ordre du jour, soient inscrites les préoccupations des femmes notamment :

- Les mesures spéciales temporaires telles que le quota des femmes dans les instances politiques et de prise de décision;
- Le statut du candidat perdant à l'élection présidentielle ;
- La prise en compte de la Composante « FEMME » au Dialogue.

III.Recommandations 11 Points de la Feuille de Route du Dialogue

Concernant	Constats/Propositions
Evaluation du processus électoral	• Les arriérés électoraux non apurés ; • L'interruption préjudiciable des élections provinciales ; • La loi électorale discriminatoire (art.13), la Loi portant organisation et fonctionnement des Partis Politiques non appliquée et non contraignante par rapport à l'inscription des femmes sur les listes; • La sous-représentation des femmes : La prise de mesures spéciales pour l'augmentation du nombre de femmes dans les instances de prise de décisions ; • L'analyse de l'opportunité d'une élection à un tour ; • La prolifération des partis politiques ; • L'inadaptation du système électoral aux analphabètes dont la frange majoritaire est constituée des femmes ; • Le rejet de différents calendriers proposés par les parties prenantes ; • La non adoption de certaines lois devant compléter le cadre juridique ; Vu les points ci-haut, le processus électoral n'a pas été satisfaisant, le CAFCO s'engage à poursuivre le plaidoyer auprès des parties prenantes pour l'apaisement du climat

CAFCO-RDC

	politique afin de trouver un consensus autour des divergences.
Fichier électoral	• Les femmes optent pour la refonte du fichier électoral afin d'atteindre le maximum de jeunes particulièrement de nos nouveaux majeurs, des femmes, des déplacés, des omis et des congolais de l'étranger; Néanmoins, elles souhaitent le respect du délai fixé par la CENI de 16 mois plus un jour et le financement de toutes les opérations par le gouvernement. En outre, elles préconisent que soit mis en place un mécanisme d'accompagnement dirigé par les femmes et recommandent le recensement général de la population (état civil) afin d'avoir un fichier permanent informatisé pour alimenter le fichier électoral ; • Le Rapprochement des centres d'enrôlement des électeurs et des bureaux de vote de la population en tenant compte de la cartographie du Ministère de la santé, les Eglises et les Mosquées; • La sensibilisation des femmes et des jeunes majeurs pour leur enrôlement ; • L'appui technique des experts ;
Séquence des élections	Après échanges et considérations, les femmes sont arrivées aux trois propositions suivantes : 1. Pour les unes, il s'agit de commencer par la présidentielle et les législatives pour désamorcer la crise politique, en tenant compte de l'environnement sociopolitique ; 2. Pour les autres, il s'agit de commencer par les élections locales. Car elles estiment qu'elles seront plus profitables aux femmes ; 3. Enfin le dernier groupe a opté pour coupler les scrutins, en vue de désamorcer la crise politique en tenant compte de l'environnement sociopolitique, de la manière suivante :

CAFCO-RDC

	• Présidentielle et législatives, • Provinciales et Locales ;
Mesures de confiance	• Le non-respect des textes juridiques ; • L'intolérance ; • La situation des prisonniers politiques et d'opinion ; • La fermeture sélective de certains médias ; • La Restriction de l'espace médiatique ; • Le disfonctionnement de la tripartite sur le processus électoral ; **Mesures à prendre** • Le respect des textes juridiques ; • Le traitement du statut du candidat perdant à l'élection présidentielle ; • La Libération des prisonniers politiques et d'opinion ; • L'ouverture de l'espace médiatique ; • La redynamisation de la tripartite ; • Les déclarations intempestives qui mettent à mal la possibilité d'un accord politique ; • Le regard sélectif des dispositions constitutionnelles au détriment des autres ; • Le harcèlement électoral à l'endroit des mêmes catégories de candidats (présidentielle, législatives) • Les mesures d'équité pour les catégories vulnérables : femmes et jeunes filles analphabètes ; • Les attitudes et velléités d'auto expulsion des parties en négociation ; • Les velléités d'exclusion de certains acteurs dans la suite du processus ;
Calendrier électoral en tenant compte des points précédents	• La tenue des élections présidentielle et législatives après la satisfaction des préalables techniques de la CENI ; • Les arriérés électoraux ; Respect des prescrits de la Constitution Tenir compte des accords issus du DPNI
Mesures d'équité et de transparence du processus électoral (fonctionnement de la	L'obtention des PV de résultats de vote ; L'accessibilité des témoins dans les bureaux de vote ; L'appui à la Société Civile pour le suivi, l'accompagnement la surveillance des violences faites à la femme pendant le

CAFCO-RDC

CENI)	processus électoral ;
Sécurisation du processus électoral	**Enjeux** • L'inclusivité du processus ; • La pacification du pays ; • La démilitarisation du processus électoral ; • Les effectifs des policiers pour encadrer les bureaux de vote ; • La gestion de la question des groupes armés nationaux et transfrontaliers ; • La gestion de la problématique des éleveurs mbororo ; • La gestion des déplacés internes et des refugiés (blanchiment des réfugiés venus d'ailleurs en congolais) et la gestion des refugiés qui se font passer comme des déplacés congolais ; • La gestion des mouvements de la population du sud de la province du Nord Kivu vers l'Ituri ; • La gestion des pièces d'identité et cartes d'électeurs détenues par des étrangers ; • Les conflits liés au pouvoir coutumier (statut du chef coutumier) et les disputes pour accéder à la chefferie ; • La gestion de la problématique des kits électoraux volés ; • La professionnalisation du personnel de la CENI (bourrage de machines par les agents de la CENI) ; • La gestion de l'exploitation illicite des ressources naturelles ; • La gestion de la prolifération des armes légères et petite calibre ; • La problématique de l'instauration de l'autorité de l'Etat sur l'étendue de la RDC ; • La multitude des ONG internationales ; • L'accès aux sites d'enrôlement et le vote ; • L'instrumentalisation de la jeunesse et de la population ; • Le tribalisme ; • La désinformation ; • Le triomphalisme ;

CAFCO-RDC

	Mesures **Sécurité des personnes et leurs biens** • L'établissement d'un point focal de l'unité genre de la MONUSCO à Kinshasa et élargissement à toutes les provinces durant la période électorale ; • Le déploiement des éléments supplémentaires de la MONUSCO durant toute la période du processus électoral à Kinshasa et dans d'autres provinces. • Le suivi, l'accompagnement, la surveillance des violences faites à la femme pendant le processus électoral ; • L'identification des réfugiés et des déplacés internes • L'appui à la Société Civile de la MONUSCO et le Ministère du Genre pour le suivi, l'accompagnement la surveillance des violences faites à la femme pendant le processus électoral ; • La professionnalisation des services de sécurité • L'impression de cartes d'électeurs sécurisées • La fermeture des frontières au moment de l'enrôlement des électeurs surtout à l'est • Le recrutement, formation et professionnalisation des policiers, **agents électoraux** et administratifs • Le renforcement technique et logistique des policiers et leur prime • La prise en compte des groupes armés (participation au Dialogue) • La suppression des camps des déplacés • Le traitement de la question du moratoire sur la nationalité • Le Programme DDR • La redynamisation l'Inspection Générale de la Police et l'Unité spéciale pour les élections • L'identification des refugiés qui se font passer comme déplacés congolais
Sécurité des personnes sur toute l'étendue du territoire national	Plaidoyer pour le déploiement de quelques éléments de plus de la MONUSCO durant toute la période du processus électoral à Kinshasa et dans d'autres provinces.
Budget et financement des élections	Recherche des financements auprès des institutions nationales et internationales notamment ONU-Femmes

CAFCO-RDC

Code de bonne conduite lors des élections	Respect de la Constitution et de la Loi Electorale Respect des libertés fondamentales
Accord politique et mécanismes de sa mise en œuvre et de son suivi	Transition aux femmes Présidence de la Transition Présidence de l'Assemblée Nationale Programme d'Action Préparation des élections

Fait à Kinshasa, le

CAFCO-RDC